

Conseil municipal du Grand-Saconnex, le 11 mai 2009,

Proposition portant sur le développement et l'encouragement du partage de parkings privés au Grand-Saconnex

L'utilisation illicite des parkings du domaine privé est souvent constatée sur la commune du Grand-Saconnex. Celle-ci est particulièrement importante lors des multiples manifestations se tenant à Geneva Palexpo qui drainent un important nombre de véhicules étrangers à notre commune. Ces véhicules trouvent souvent à se parquer sur des places privées de Saconnésiens en leur absence, le plus souvent en journée, aux heures de bureau. Les locataires de ces places ne peuvent pas s'assurer de l'utilisation qui en est faite pendant leur absence sans recourir à des dispositifs techniques coûteux (potelets, etc...).

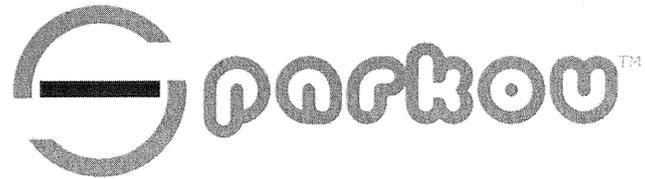
Il semble difficile pour nos forces de police et de sécurité de verbaliser toutes ces infractions tant leur importance est massive en plus de devoir agir exclusivement sur dénonciation pour ce qui est du domaine privé. L'impunité ressentie par bon nombre de Saconnésiens à l'égard de ce sujet ne semble pas être une fatalité.

En effet, depuis peu, existe une jeune société novatrice dans ce domaine: Sparkou. Cette société propose la mise à disposition de places de parking privées par des propriétaires ou locataires enregistrés au préalable (totalement gratuit). Ce site internet permet de louer à l'heure leur place aux utilisateurs Sparkou et cela partout en Suisse. Loueurs et utilisateurs peuvent ainsi convenir ensemble d'une location payante légale profitant aux deux parties.

L'avantage de ce système est double : d'une part, les propriétaires enregistrés reçoivent gratuitement de Sparkou un panneau auto-porté déplaçable à mettre sur leur place en leur absence. D'autre part, celui-ci dissuade les parkings sauvages de visiteurs extérieurs à la commune. Le système offre aussi l'opportunité à ces mêmes visiteurs de pouvoir légalement trouver des places autrement non disponibles, et ce, avec l'accord du loueur. Il devient ainsi plus aisé de surveiller les places privées des membres, grâce au réseau de surveillance que constituent les utilisateurs Sparkou. Enfin ce système, sans engagement et résiliable en tout temps, offre au loueur une meilleure rentabilité de sa place par la « sous-location » de celle-ci pour un prix modique en son absence.

Pour les motifs évoqués, la présente proposition invite la commission des routes, circulation et mobilité à auditionner les représentants de la société Sparkou en vue d'un encouragement de son implantation au Grand-Saconnex. Ce faisant, le Grand-Saconnex deviendrait la première commune genevoise à proposer une alternative intelligente aux parkings sauvages sur son territoire basée sur la responsabilisation de ses utilisateurs.

Antoine Orsini



Vous n'utilisez pas votre place de parking toute la journée ?  
Vous êtes agacés de voir votre place occupée par des inconnus ?  
Avez-vous déjà pensé à la rentabiliser pendant qu'elle est libre ?

## **PARTAGER VOTRE PLACE ET GAGNER DE L'ARGENT!**

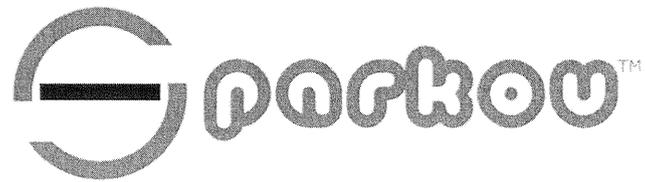
### **Le concept Sparkou**

De nos jours, il est devenu difficile de se garer en ville et cette situation tend à s'empirer. Le temps perdu à chercher un endroit où se stationner ainsi que la multiplication intensive des contrôles, nous ont amenés à opter pour une solution communautaire de partage des places.

Sparkou est un concept simple et innovant permettant à celui qui dispose d'une place de parking de la mettre à la disposition des automobilistes. Le propriétaire est libre d'appliquer les heures de disponibilité qu'il désire ainsi que le coût horaire de la place ; ce dernier pouvant varier en fonction de l'offre et de la demande du marché.

Pour participer à Sparkou et devenir membre, il suffit de s'enregistrer sur le site [www.sparkou.com](http://www.sparkou.com). L'inscription est gratuite pour l'ensemble des utilisateurs. Les membres Sparkou ne sont pas soumis à aucun abonnement et il n'y a pas de frais pour la consultation du site.

Pour louer une place, l'utilisateur doit recharger son compte Sparkou (prépaiement) et posséder un téléphone portable ; la location s'effectuant par SMS. Parallèlement, la publication et la gestion des places se font en quelques minutes par le biais du site [www.sparkou.com](http://www.sparkou.com).



## Vos avantages avec Sparkou

### Pour les propriétaires ou locataires des places

- Rentabilisation de sa place de parking.
- Flexibilité complète des horaires de location
- Aperçu sur ses gains 24/24h en ligne.
- Surveillance de sa place en continu (par les autres membres Sparkou) et dénonciation automatique en cas de litige.
- Création d'une nouvelle place Sparkou en moins de 5 minutes et sans investissements.

### Pour les utilisateurs

- Un confort d'utilisation optimal.
- Plus besoin d'avoir de la monnaie sur soi.
- Utilisation de la place jusqu'à l'heure de fin fixée par le propriétaire
- Plus le stress d'une amende.
- Baisse de votre consommation d'essence donc moins de pollution!  
Le fait de connaître d'avance la place de parking disponible, permet d'aller droit au but! Cela facilite: l'optimisation de son temps, de consommation, et donc des émissions de gaz dans l'air.
- Sparkou n'émet pas de ticket donc pas de déchets !

SPARKOU, une solution collective qui facilite le stationnement pour l'utilisateur et permet l'amortissement de la place au propriétaire.